

Madame/Monsieur,

Vous êtes en arrêt de travail depuis au moins 30 jours,
Il est important de garder le lien durant votre arrêt afin de faciliter et préparer, votre retour au sein de l'entreprise, dès lors que cela sera possible.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, demander à bénéficier d'un rendez-vous de liaison, conformément à la réglementation en vigueur.

Les objectifs de ce RDV seront d'évoquer :

- D'éventuelles mesures d'adaptation ou de transformation de votre poste de travail ou des mesures d'aménagement du temps travail.
- La possibilité d'une visite de pré-reprise auprès du service de prévention et de santé au travail.

Je vous remercie de me confirmer votre intérêt pour ce rendez-vous de liaison, en me précisant également si vous souhaitez qu'un membre du service prévention et santé au travail soit présent. La tenue de ce rendez-vous de liaison n'est qu'une simple possibilité.

Je reste bien entendu à votre disposition pour toute question.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de ma considération distinguée,

Votre HRBP